

Gardez le contrôle de votre situation fiscale personnelle

L'évolution constante des lois fiscales, leur diversité et leur complexité constituent un défi de tous les jours pour tous les contribuables. La mondialisation croissante joue également son rôle.

Grâce à notre solide expérience, nous pouvons vous conseiller, discuter avec vous des options possibles et vous assister dans toutes les démarches administratives.

Grant Thornton est votre interlocuteur pour des conseils fiscaux personnalisés.



Notre offre de services :

- Etablissement et contrôle de votre déclaration d'impôt sur le revenu des personnes physiques ou celle de vos salariés – tant pour les personnes résidant au Luxembourg que pour les frontaliers – dans nos bureaux, chez vous ou sur votre lieu de travail
- Etablissement des déclarations d'évaluation des bénéficiaires pour les sociétés de personnes, les communautés immobilières ou les SCI, des déclarations de retenue à la source aux dividendes ou de tantièmes, des déclarations de retenue à la source pour les artistes et sportifs non-résidents travaillant au Luxembourg, des déclarations de TVA et autres
- Calculs fiscaux sur les déclarations d'impôt et les simulations fiscales
- Contrôle des bulletins d'impôt
- Contacts privilégiés avec les autorités fiscales et assistance lors des contrôles fiscaux
- Conseils sur les questions fiscales courantes (fiscalité immobilière, obligations comptables, professions libérales, sécurité sociale et droits à pension, détachements de salariés, optimisations fiscales par l'utilisation intégrale des déductions, etc.)
- Planification successorale en matière de fiscalité au Luxembourg
- Conseils ou formations sur mesure

Les avantages de nos services :

- Une équipe expérimentée et multilingue à Luxembourg en collaboration avec des experts en fiscalité interne et internationale et les différents services fiscaux de notre réseau international Grant Thornton
- Nous attachons une grande importance à un soutien personnalisé par une équipe dédiée d'interlocuteurs orientés vers les résultats
- Un accès à notre Grant Thornton Portal, une solution informatique conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour la transmission sécurisée et confidentielle de documents

Contacts



Jean-Philippe Franssen

Associé, Payroll

& Impôt des personnes physiques

T +352 45 38 78 309

E jean-philippe.franssen@lu.gt.com



Yvonne Recktenwald

Senior Manager, Impôt

des personnes physiques

T +352 45 38 78 323

E yvonne.recktenwald@lu.gt.com



Nicole Fletcher

Senior Manager, Impôt

des personnes physiques

T +352 45 38 78 324

E nicole.fletcher@lu.gt.com



Alexandra Muller

Senior, Impôt

des personnes physiques

T +352 45 38 78 402

E alexandra.muller@lu.gt.com



330+

Employés



22

Associés



Grant Thornton

13, rue de Bitbourg

L-1273 Luxembourg

T +352 45 38 78 1

E incometax@lu.gt.com

www.grantthornton.lu



Grant Thornton Luxembourg

À propos de Grant Thornton

Notre réseau de cabinets d'audit, de fiscalité et de conseil compte plus de 68,000 collaborateurs répartis dans plus de 147 pays. Nous aidons les entreprises dynamiques à exploiter leur potentiel en matière de croissance locale et internationale. Les entreprises font appel à nous pour notre présence locale et mondiale, la qualité de nos prestations, nos connaissances de l'industrie et notre large savoir-faire technique. Mais ce qui nous démarque vraiment, c'est notre expérience client qui nous permet de prodiguer des conseils plus ciblés et d'établir une véritable relation de travail rigoureuse.

© 2023 Grant Thornton Luxembourg. Tous droits réservés.



Grant Thornton

"Grant Thornton" est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'audit, de fiscalité et de conseil à leurs clients et/ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton Luxembourg est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.